

Le traitement de la lithiase biliaire.

Congrès Français de Médecine.—Genève
1908

Le mois dernier (septembre 1908), les médecins français, réunis en congrès à Genève sous la présidence du prof. d'Espine, avaient mis à l'ordre du jour les trois questions suivantes : 1° les formes cliniques de l'artériosclérose ; 2° la pathogénie des états neurasthéniques ; 3° le traitement de la lithiase biliaire. Cette dernière question offrant un grand intérêt pratique, nous croyons devoir résumer pour nos lecteurs le rapport de MM. Gilbert, Carnot et Jomier sur le traitement médical, ainsi que celui de M. Mongoursur le traitement chirurgical. Ces rapports sont en quelque sorte une mise au point de la question ; ils nous donnent, sur ce sujet, les idées de l'école française, dont les travaux sur les maladies du foie ont pris, depuis quelques années, tant d'importance.

A.—TRAITEMENT MÉDICAL

Le médecin praticien doit considérer la lithiase biliaire au point de vue de la prévention et au point de vue de la curabilité ; il ne peut s'appliquer uniquement à provoquer l'expulsion des calculs ou à pallier les manifestations douloureuses ou les complications ; il lui faut également songer à empêcher l'apparition de la lithiase chez un malade qui en a déjà souffert ou qui en est menacé. La thérapeutique doit donc être tantôt préventive et tantôt curative.

1^o TRAITEMENT PREVENTIF DE LA LITHIASÉ

La lithiase ne se développe que sur un terrain préparé, l'arthritisme, et lorsque des circonstances locales déterminantes, l'infection de la vésicule, la stagnation relative de la bile, viennent favoriser la précipitation de la cholestérine. C'est une maladie qui relève de causes locales et générales. L'arthritique, avec sa nutrition ralentie et l'acidité de ses humeurs, son hérédité nerveuse spéciale, sa sédentarité fréquente, son gros appétit, sa constipation, entretient avec soin une torpeur du foie absolument favorable à la stagnation de la bile. La

femme y ajoute la compression du corset. Chez ces personnes, une infection contractée : la fièvre typhoïde, la pneumonie, la grippe, le paludisme, la tuberculose, atteindra très souvent les voies biliaires. Certains sujets ont une prédisposition héréditaire spéciale à l'infection biliaire : leur teint jaune, leur pigmentation cutanée, leurs malaises digestifs et nerveux révèlent cliniquement la présence de la bile dans le sérum sanguin, la cholémie simple familiale (Gilbert et Lereboullet) dont ils sont atteints, et qu'on peut démontrer par des analyses biologiques. Chez tous ces malades, le traitement préventif doit être appliqué.

Le traitement repose plutôt sur l'hygiène que sur les médicaments. Sans doute les sels alcalins, le *bicarbonate de soude*, en particulier, aideront à fluidifier la bile ; des cholagogues tels que le *calomel* combattront la torpeur du foie ; mais leur usage ne peut être que temporaire ; il fatiguent aisément le tube digestif. Si l'on veut modifier la nutrition des arthritiques d'une manière suffisante, c'est à l'hygiène qu'il faut s'adresser, et c'est à un régime de vie spécial que le malade doit s'astreindre ; mais il n'aura pas à le regretter. Le *régime alimentaire* doit être surtout lacto-végétarien ; peu de viande, et de préférence la viande blanche ; le poisson maigre en petite quantité, les oeufs de même ; exclure les boissons alcooliques, les acides, les épices autant que possible. Ce régime a pour but de réduire les fermentations intestinales et de ménager les fonctions hépatiques et rénales. L'*hydrothérapie* sous toutes ses formes facilitera l'élimination par la peau ; les *frictions* sèches ou aromatiques de tout le corps auront la même action ; le *massage* général, les *sports* pratiqués sans excès activeront la désassimilation organique. On aura soin de tenir les intestins bien ouverts, en prescrivant s'il le faut, des laxatifs. Chez la femme, la ceinture faisant *sangle abdominale* remplacera le corset. Ce traitement hygiénique, bon chez l'arthritique, donnera d'excellents résultats chez les ictériques, les bilieux, les cholémiques familiaux.

Lorsqu'on verra éclater une infection chez de tels sujets, la fièvre typhoïde surtout, on devra prescrire les antiseptiques biliaires, le *benzate de soude* par exemple, afin d'empêcher l'infection de gagner les voies biliaires. On n'y réussit pas toujours, mais le traitement est indiqué.

2^o. TRAITEMENT DE LA LITHIASÉ CONSTITUÉE

On se trouve ici en face du fait accompli ; il s'agit d'en tirer le meilleur parti pour le malade. Comme il est illusoire de chercher à dissoudre les calculs, le mieux est